

## COMPTE- RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31.01.2022 – 18h00

**PRÉSIDENCE** : M Jean-Michel Losego, Maire

**PRESENTS** : Mmes Laurence Darnise, Marie-Hélène Langlois-Fleurigeon et Monique Bergès, MM Pascal Boisard Alex Paute et Julien Guyomard.

**EXCUSES** : Mme Dominique Saintignan (pouvoir à Monique Bergès), M. Bernard Gabas (pouvoir à Pascal Boisard) Philippe Bertrand (pouvoir à Jean-Michel Losego) Aurélie Ducourant (pouvoir à Marie-Hélène Langlois-Fleurigeon)

**ABSENTS** : M Emmanuel Saint-Laurans et Mme Sylvette Bonnemaison-Fitte

**Secrétaire de séance** : Laurence Darnise

***A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident le compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre 2021.***

Monsieur le Maire demande au conseil de rajouter une décision à l'ordre du jour du conseil municipal, à savoir :

- Adoption d'une motion concernant la situation du Lycée Paul Mathou à Gourdan-Polignan

***Le Conseil accepte à l'unanimité de rajouter ce point.***

### **DOMAINE ADMINISTRATIF**

**Adoption d'une motion concernant la situation du Lycée Paul Mathou à Gourdan-Polignan**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Rectorat a décidé de :

- Fermer le CAP « Peinture et carrosserie »
- Diviser par deux les capacités d'accueil du BAC PRO MSPC (maintenance des équipements industriels) et du BTS TP (travaux publics)
- Par conséquent de baisser les dotations horaires

Monsieur le Proviseur explique dans un communiqué que « *le recrutement est compliqué depuis quelques années à cause d'un contexte économique local où les embauches dans ce domaine étaient plus limitées. Malgré ces difficultés, l'établissement est tous les ans au seuil de dédoublement des filières. Aujourd'hui, les embauches sont légion, les besoins évidents, et les professionnels communiquent sur leurs besoins de jeunes formés, ceci est en totale contradiction avec la décision qui vient d'être prise* ».

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

***Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour défendre la position du Lycée Paul Mathou.***

### Renouvellement engagement dispositif service civique

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par une délibération du 27 novembre 2018, le Conseil Municipal avait décidé de l'accueil de jeunes en service civique volontaire au sein de la Mairie. Cette délibération arrivant à son terme le 31 décembre 2021, il y a lieu de la renouveler.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

***Le Conseil donne son accord à l'unanimité.***

### Convention de mise à disposition d'un terrain pour le projet Jardins Partagés

En 2021, l'intervention de 2 services civiques mis à disposition par InSite auprès d'associations locales (La Cafetière et Alter'Ego), parrainée par la Mairie d'Aurignac, a fait renaître un projet de jardins partagés, projet qui était dans les cartons de l'équipe municipale depuis l'ancien mandat.

Alter'Ego a repris à son compte désormais ce projet, dont le public pourra être celui des résidents du PRAHDA, mais pas seulement, comme Alter'Ego le promeut pour l'ensemble de ses actions.

Le premier terrain envisagé pour le démarrage du projet est constitué par le jardin du presbytère. Aussi, un projet de convention a été établi pour envisager la mise à disposition par la Mairie de ce terrain à Alter'Ego.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

***Le Conseil donne son accord à l'unanimité.***

## **DOMAINE FINANCES**

### Choix de l'entreprise prestataire pour la lutte contre les pigeons

La prolifération toujours grandissante des pigeons est devenue un fléau à Aurignac. Aussi, la Commission Travaux planche depuis plusieurs mois sur les actions à entreprendre pour y remédier.

A ce titre, elle a sollicité plusieurs intervenants pour, dans un premier temps, faire diminuer de manière drastique et légale la population.

Après un examen minutieux des types d'interventions, des certifications possédées et des moyens utilisés de 3 entreprises sollicitées, puis in-fine, du coût annuel des prestations, la Commission Travaux propose de retenir l'entreprise EGEF pour un coût en première année de 8 132 €TTC.

En deuxième étape, il conviendrait de positionner des dispositifs répulsifs pour protéger les bâtiments et les trottoirs et empêcher les pigeons de stationner sous les toits, en façade ou sur les câbles accrochés aux façades. La commission Travaux propose des opérations conjointes Mairie/propriétaires riverains pour lesquelles la Mairie mettrait à disposition les moyens et les propriétaires riverains financeraient les équipements.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

***Le Conseil donne son accord à l'unanimité.***

### Mise en vente du presbytère

. Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée sur le devenir du bâtiment du Presbytère car, au vu de l'importance des travaux de sauvegarde et du risque potentiel à laisser ce bâtiment en l'état, il conviendrait d'envisager sa mise en vente. A cet effet, et pour que le CM puisse se prononcer en connaissance de cause, il a fait estimer le bâtiment ; une estimation de 200 000 € a été établie par l'agence Sud Propriétés.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

***Le Conseil donne son accord à l'unanimité.***

Monsieur le Maire informe que des démarches complémentaires seront donc effectuées pour finaliser cette opération.

### **DOMAINE TRAVAUX**

#### Avancement projet de rénovation école maternelle

Le Permis de Construire ayant été accepté, il convient désormais d'engager le projet. Plusieurs questions non définies dans le PC restent à arbitrer. Le calendrier des travaux, avec la contrainte des périodes limitées de non occupation des locaux, doit aussi être pensé. Aussi, une réunion rapide avec le maître d'œuvre Lion'L doit être organisée.

#### Lancement des travaux de rénovation des murs dans le Vieil Aurignac

Là encore, la Déclaration Préalable a désormais été obtenue. Il convient donc de prévoir l'engagement des travaux. Ce dossier ayant été financé par de la DETR, il est désormais urgent de le réaliser.

#### Avancement projet de cheminement doux Chemin de la Fontaine Vieille

Le dossier de consultation des cabinets d'études pour la réalisation du cheminement doux de la Fontaine Vieille est prêt. Ayant obtenu un financement européen LEADER pour ce projet, les travaux doivent absolument être terminés fin 2023. Aussi, il est urgent de démarrer l'étude.

#### Demande du cabinet des kinésithérapeutes

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été sollicité par les kinésithérapeutes installés dans les anciens locaux de M.DREHER Bernard pour acheter le terrain de la commune situé en face la maison de santé.

Une réunion sera organisée avec les diverses instances : Pôle routier, 5C, etc... pour étudier la faisabilité du projet.

## DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 28/09/2020

Liste des DIA soumises au droit de préemption depuis le CM précédent

Route de Boussens	B 1420	ANGLADE Christian	LECUMBERRY Marc	Sana	20/10/2021
Rue du Château	AB 574	ROUY Monique	GEORGE Michel	Aurignac	25/10/2021
Chemin de Bourbon	B 511	COUILLAULT-DANONVILLE Philippe	MARCO Tony	Boussens	08/11/2021
Chemin du Boué	B 1410	MARTIN Thierry	BRUNI Laetitia	Payssous	29/11/2021
Route de Boussens	B 1301	GAILLARD Daniel	TERRET Amandine	Aurignac	17/12/2021
Chemin du Boué	B 1417	MARTIN Guy	?? (Notaire signataire)	??	22/12/2021
Route de Saint-Martory	C 438	DANOS Benoît & BERHAULT Virginie	SOUBIRA Thomas et Marie	Aurignac	03/01/2022

### QUESTIONS DIVERSES

#### - Occupation du domaine public année 2022

Après débat, les membres du Conseil municipal, au vu de la situation sanitaire actuelle, ont décidé de reconduire la gratuité totale des redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2022.

L'information sera relayée par le feuillet municipal et un courrier sera adressé aux personnes concernées.

#### - Compte-rendu de la rencontre avec le Préfet du 03 Janvier 2022

Monsieur le Maire rend compte de son entrevue avec MM le Préfet et le Sous-Préfet du 03 janvier 2022.

#### - Information sur la fermeture de l'ancien musée et de la dalle supérieure

Après un rapport effectué par l'entreprise Silma Conseil, Monsieur le Maire informe le conseil que les locaux de l'ancien musée étant vétustes et inappropriés au stockage de matériel, il y a lieu d'interdire son utilisation et son accès ainsi qu'aux WC publics attenants. Il est également interdit d'accéder à la plate-forme située à côté de la place de la mairie jusqu'à nouvel ordre.

#### - Permanence FIBRE 31

Pascal BOISARD informe le Conseil que la société Fibre 31, missionnée par Haute-Garonne Numérique pour assurer le déploiement de la fibre optique sur la commune, souhaite organiser une permanence afin d'informer les administrés de leur éligibilité et leur permettre de rencontrer les opérateurs.

Elle propose le **Mardi 8 Mars** ou le **Jeudi 10 Mars 2022** avec :

- Organisation d'une permanence de 16h à 19h
- Présence de Fibre 31, Haute-Garonne Numérique et des 4 opérateurs nationaux (Orange, Free, SFR et Bouygues)
- Mise à disposition de brochures d'information à la mairie

Après divers échanges avec les membres du conseil, la date retenue est le jeudi 10 Mars 2022. Le lieu reste à définir : soit le hall de la mairie, soit la salle paroissiale ou soit l'Espace Saint-Michel : voir avec Fibre 31 la fréquentation habituelle pour ces réunions.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.***